

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 MARS 2017

Etaient Présents, 49 titulaires, 4 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Jacques NAYA, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Michel LAUGA	à	Michel NOUSSITOU
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maylis DEL PIANTA
	David CORBIN	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD
	Christophe GUERY	à	Dominique FOIX
	Jean-Pierre TERUEL	à	André BERNOS

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean CAMSUZOU (excusé), Rosine CARDON, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Pierre SERENA (excusé), Gérard LEPRETRE (excusé), Henri BELLEGARDE (excusé), Jean GASTOU (excusé), Jean-Claude COSTE (excusé) - 4 AVR. 2017

RAPPORT N° 170330-49-ADM-

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

DISSOLUTION DES EPIC OFFICES DE TOURISME DE LA VALLEE DE BARETOUS
ET DU PIEMONT OLORONNAIS

Monsieur LACRAMPE rappelle que :

L'Office de Tourisme Communautaire a été créé par délibération du 31 janvier dernier. Cette création a été prévue officiellement le 1^{er} Avril 2017.

Or, les opérations de constitution du Comité de Direction étant désormais terminées avec l'élection des représentants socio-professionnels, il convient aujourd'hui de mettre en place ce Comité de Direction (représentants élus et représentants socio-professionnels) afin que ce dernier désigne la Présidence de l'Office Communautaire et que soit nommée la Direction de l'EPIC.

Dans ces conditions, l'Office de Tourisme Communautaire sera opérationnel au 30 Avril 2017.

Pour chaque EPIC, il est prévu concrètement les opérations techniques suivantes :

- Arrêté des comptes au 30 avril 2017 par la Directrice et l'Agent comptable
- Arrêté des comptes soumis à approbation du Comité de Direction et de la CCPOVHB
- Dissolution comptable par intégration de l'actif, du passif, des résultats et de la trésorerie dans les comptes de l'EPIC Office de Tourisme du Pays d'Oléron et des Vallées du Haut-Béarn
- Compte de dissolution approuvé par la CCPOVHB.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de ce processus
- **DISSOUT** les EPIC Offices de Tourisme de la vallée de Barétous et du Piémont Oloronais le 30 Avril prochain.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 mars 2017

Suivent les signatures

Affiché le 4.04.2017



Le Président

Daniel LACRAMPE

Le - 4 AVR. 2017

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE